



**DELIBERATION N° 25/034 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALE
D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025
ET RÉGULARISATION AU TITRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024**

**CHÌ APPROVA L'EVULUZIONI DI A STRUTTURA PIDAGOGICA GINIRALI
D'INSIGNAMENTU DI U SICONDU GRADU PÀ A RIINTRATA SCULARI 2025 È
RIGULARIZAZIONI À TITULU DI A RIINTRATA SCULARI 2024**

REUNION DU 23 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois avril, la Commission Permanente, convoquée le 15 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Michel SAVELLI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTES ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Julia TIBERI à M. Saveriu LUCIANI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Valérie BOZZI, Jean-Martin MONDOLONI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,

- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,

APRES EN AVOIR DELIBERE

CONSIDÉRANT le départ de M. Jean-Martin MONDOLONI,

À l'unanimité,

Ont voté POUR (10) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

N'ont pas pris part au vote (2) : Mmes et MM.

Angèle CHIAPPINI, Jean-Michel SAVELLI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le présent rapport « Évolution de la structure pédagogique générale d'enseignement du second degré pour la rentrée scolaire 2025 et régularisation au titre de la rentrée scolaire 2024 ».

ARTICLE 2 :

APPROUVE l'évolution de la structure pédagogique générale des établissements d'enseignement du second degré pour la rentrée 2025 ainsi que la régularisation au titre de la rentrée scolaire 2024 résultant des mesures suivantes :

1. Les suites de scolarité en collège et lycée :

- **Cullegiu GIRAUD BASTIA** (Collège Giraud Bastia) : Ouverture de la 3^{ème} bilangue Anglais-Italien pour la rentrée scolaire 2025.

- **Cullegiu Arthur GIOVONI AIACCIU** (Collège Arthur Giovoni Aiacciu) : Ouverture pour la 3^{ème} SEGPA de deux nouveaux champs professionnels à la rentrée scolaire 2025 (Restauration/vente sur les plateaux techniques de l'EREA et Espace rural et environnemental sur les plateaux techniques du collège A. Giovoni).

- **Cullegiu di BIGUGLIA BASTIA** (Collège de Biguglia Bastia) : Ouverture pour la 3^{ème} SEGPA du champ professionnel Espace rural et environnemental à la rentrée scolaire 2025 en partenariat avec le lycée agricole de BORGU.

- **Cullegiu CLEMENCEAU di SARTE** (Collège Clemenceau de Sartè) : Ouverture de la classe de 4^{ème} dans la Classe à Horaires Aménagés Voix (CHAV) multiniveau dès la rentrée scolaire 2025.

- **Campus Agri'Corsica « U RIZZANESE » di SARTE** (EPLEFPA Sartè) : ouverture de la 2^{ème} année du BTSA ACSE GEMEAU à la rentrée scolaire 2025.

- **Campus Corsic'Agri BORGU MARANA** (EPLEFPA Borgu Marana) : Ouverture de la 2^{ème} année du BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement à la rentrée scolaire 2025.

2. Les créations de sections nouvelles en collège

- **Cullegiu di u STILETTU AIACCIU** (Collège du Stilettu Aiacciu) : Régularisation de l'ouverture de l'option Culture hispanique en classe de 6^{ème} à la rentrée scolaire 2024.

- **Cullegiu di u STILETTU AIACCIU** (Collège du Stilettu Aiacciu) : Ouverture de l'option Culture hispanique en classe de 5^{ème} à la rentrée scolaire 2025.

- **Cullegiu Maria de PERETTI PORTIVECHJU** (Collège Maria de Peretti Portivechju) : Régularisation de l'ouverture d'une section sportive scolaire DANSE à la rentrée scolaire 2024 qui concerne les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

- **Cullegiu LUCCIANA MARIANA BASTIA** (Collège Lucciana Mariana Bastia) : Transformation de la Section Sportive Scolaire Football Futsal féminin en Section Sportive Scolaire Football Futsal (mixte) 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} pour la rentrée scolaire 2025.

3. Les créations de sections nouvelles en lycée et lycée professionnel :

- **Liceu privatu Saint Paul AIACCIU** (Lycée privé Saint Paul Aiacciu) : Ouverture de l'option Art Danse en classe de 2^{de} à la rentrée scolaire 2025.

- **Liceu J. NICOLI BASTIA** (Lycée J. Nicoli Bastia) : Ouverture d'un CAP Agent de sécurité à la rentrée scolaire 2025.

- **Liceu Paul VINCENSINI BASTIA** (Lycée Paul Vincensini Bastia) : Transformation du BTS CRSA à la rentrée 2025 par le BTS Maintenance des systèmes option A : système de production.

- **Liceu maritimu J. FAGGIANELLI di BASTIA** (LPM de Bastia) : Ouverture de la Formation Officier Chef de Quart Passerelle International OCQPI pour la rentrée scolaire 2025.

- **Liceu FESCH AIACCIU** (Lycée Fesch Aiacciu) : Ouverture d'un DTS IMRT (Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique) dès la rentrée scolaire 2025.

ARTICLE 3 :

PREND ACTE de l'ouverture au Collège Camille BORROSSI de VICU d'un enseignement bilingue pour toutes les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} du collège, à titre expérimental.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 23 avril 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 23 AVRIL 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**EVULUZIONI DI A STRUTTURA PIDAGOGICA GINIRALI
D'INSEGNAMENTU DI U SICONDU GRADU PÀ A
RIINTRATA SCULARI 2025 È RIGULARIZZAZIONI À
TITULU DI A RIINTRATA SCULARI 2024**

**ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PÉDAGOGIQUE
GÉNÉRALE D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025 ET
RÉGULARISATION AU TITRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE
2024**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

En application de l'article L. 4424-1 du Code général des collectivités territoriales, la Collectivité de Corse définit et arrête chaque année l'évolution de la structure pédagogique générale d'enseignement du second degré pour l'année scolaire (N+1).

La modification de l'offre de formation initiale sous statut scolaire résulte :

- de la prise en compte des projets de création de sections nouvelles et d'adaptation ou fermeture de sections existantes présentés par les chefs d'établissements dans le cadre de leur autonomie et dont la recevabilité a été étudiée en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche,
- des évolutions règlementaires (réformes et rénovations de diplômes),
- de la politique volontariste de la Collectivité de Corse afin de mieux répondre aux besoins de l'île.

Concernant la rentrée scolaire 2025, vous trouverez ci-après les projets d'ouverture de sections nouvelles présentés par les établissements ainsi que les suites de scolarité des mesures arrêtées au titre des années scolaires précédentes.

Ce travail est le fruit d'une collaboration permanente avec les services déconcentrés de l'Etat et notamment avec les services de l'Académie de Corse. Les réunions partenariales Collectivité de Corse - Académie de Corse ont débuté courant juin 2024 jusqu'à février 2025, soit une fois terminé le dialogue de gestion avec les établissements pour l'attribution des heures d'enseignement.

En outre, deux mesures de création de sections réalisées en collège à la rentrée de septembre 2024 sont également proposées à votre approbation. Il s'agit de deux demandes dont l'instruction complète n'avait pu être réalisée préalablement à la délibération de l'Assemblée de Corse relative à l'évolution de la structure pédagogique pour la rentrée scolaire 2024 et qui seront intégrées à celle-ci par le biais du présent rapport.

I Les modifications de structure pédagogique relatives aux établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

I-1 Les suites de scolarité dans les collèges et lycées :

Les suites de scolarité permettent de garantir la continuité de l'enseignement sur les

différents niveaux d'une section nouvellement créée :

- Au collège : classes de 6^{ème} /5^{ème} /4^{ème}/3^{ème},
- Au lycée, pour le bac : classes de 2^{nde} /première/ terminale,
- Pour le CAP et le BTS classes de 1^{ère} et 2^{nde} année.

Ces montées pédagogiques doivent être mentionnées et précisées dans la délibération car elles peuvent générer dans les établissements concernés des besoins d'affectation d'enseignants, des moyens d'enseignement supplémentaires mais aussi d'éventuels équipements ou encore aménagements de travaux.

Quatre demandes de suites de scolarité relèvent du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Elles concernent la rentrée scolaire 2025 :

① **Cullegiu GIRAUD BASTIA** (Collège Giraud Bastia): demande de suite de

scolarité :

- Ouverture de la 3^{ème} bilangue Anglais-Italien pour la rentrée scolaire 2025.

**Pour mémoire : À la rentrée 2022 : ouverture d'une section bilangue Anglais-Italien en classe de 6ème _ Délibération n° 22/001 AC _ Séance du 27 janvier 2022.*

② **Cullegiu Arthur GIOVONI AIACCIU** (Collège Arthur Giovoni Aiacciu) : demande

de suite de scolarité :

- Ouverture pour la 3^{ème} SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) de deux nouveaux champs professionnels à la rentrée scolaire 2025 (Restauration/vente sur les plateaux techniques de l'EREA et Espace rural et environnemental sur les plateaux techniques du Collège Arthur Giovoni).

** Pour mémoire : Rentrée 2024 : Régularisation de l'ouverture de deux nouveaux champs professionnels pour les élèves de 4^{ème} SEGPA à la rentrée 2023 _ Délibération n° 24/001 AC / Séance du 1^{er} mars 2024.*

③ **Cullegiu di BIGUGLIA BASTIA** (Collège de Biguglia Bastia) demande de suite

de scolarité :

- Ouverture pour la 3^{ème} SEGPA du champ professionnel Espace rural et environnemental à la rentrée scolaire 2025 en partenariat avec le Lycée agricole de Borgu.

** Pour mémoire : Rentrée 2024 : Ouverture pour la 4^{ème} SEGPA d'un nouveau champ professionnel : Espace rural et environnemental Délibération n° 24/001 AC / Séance du 1^{er} mars 2024.*

④ **Cullegiu CLEMENCEAU DI SARTE** (Collège Clemenceau de Sartè) : demande

de suite de scolarité :

- Ouverture de la 4^{ème} dans la Classe à Horaires Aménagés Voix (CHAV) multiniveau à la rentrée scolaire 2025.

** Pour mémoire : Rentrée 2024 : Ouverture de la Classe à Horaires Aménagés Voix (CHAV) multiniveau qui regroupe les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée 2024 Délibération n° 24/001 AC / Séance du 1^{er} mars 2024.*

I-2 Les créations de sections nouvelles en collège :

Cinq demandes relèvent du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

Deux demandes concernent la rentrée scolaire de septembre 2024 et deux demandes concernent la rentrée scolaire de septembre 2025 :

① **Cullegiu di u STILETTU AIACCIU** (Collège du Stilettu Aiacciu) :

- Régularisation de l'ouverture de l'option Culture hispanique en classe de 6^{ème} pour la rentrée scolaire 2024.

Un dossier pour l'ouverture d'une 6^{ème} bilangue Anglais-Espagnol a été déposé en 2023 pour la rentrée scolaire 2024. Cette ouverture a été arbitrée par le dialogue de gestion Rectorat-établissements (attribution des moyens d'enseignement à l'établissement par le Rectorat) après la présentation du rapport relatif à la modification de la structure pédagogique devant l'Assemblée de Corse. Une option facultative Culture hispanique a néanmoins été proposée en septembre 2024 aux 28 élèves de 6^{ème} du collège et propose 6 heures d'enseignement de langues étrangères par semaine (3 heures d'espagnol en LV1 et 3 heures d'anglais en LV2).

② **Cullegiu di u STILETTU AIACCIU** (Collège du Stilettu Aiacciu) :

- Demande d'ouverture de l'option Culture hispanique en classe de 5^{ème} pour la rentrée scolaire 2025 consécutive à la régularisation de l'ouverture de la classe

de 6^{ème}.

Dans l'établissement, le choix de l'espagnol répond à un intérêt très fort des élèves. L'apprentissage de l'espagnol peut se poursuivre tout au long de la scolarité lycée et postbac et est éligible dans le cadre d'ERASMUS.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2023, l'école primaire de Petralba qui est sectorisée sur le Collège du STILETTU, a mis également en place un dispositif bilingue Anglais-Espagnol dans les deux classes de CM2. Ces élèves bénéficient d'un enseignement d'1 heure 30 de Langue vivante étrangère hebdomadaire.

③ **Cullegiu Maria de PERETTI PORTIVECHJU** (Collège Maria de Peretti

Portivechju) :

- Régularisation de l'ouverture d'une Section Sportive Scolaire Danse à la rentrée scolaire 2024 qui concerne 20 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Un dossier pour l'ouverture d'une Section Sportive Scolaire Danse a été déposé en 2023 pour la rentrée scolaire 2024. Cette ouverture a été arbitrée par le dialogue de gestion après la présentation en Assemblée de Corse du rapport relatif à la modification de la structure pédagogique. Toutefois, la Section a bien été proposée en septembre 2024 aux élèves du collège.

Dans le cadre de l'EPS, des cycles danse sont proposés aux collégiens. En fin d'année scolaire, les élèves ayant de l'appétence pour la danse peuvent postuler.

Cette section s'adresse aux élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} des trois collèges de l'extrême sud, soit potentiellement une vingtaine d'élèves. Les élèves bénéficient de 3 heures hebdomadaires d'enseignement spécifique.

L'établissement a noué des partenariats avec trois structures :

- le CACEL (Centre Animation Culture Loisir) qui est une association Portovecchiaise ayant la qualité de pôle territorial de formation initiale à la pratique artistique et qui est lui-même en liaison avec le Conservatoire de Corse,
- le Ballet PRELJOCAJ,
- le Collectif 1+1, associations qui développent la création chorégraphique insulaire.
-

④ **Cullegiu LUCCIANA MARIANA BASTIA** (Collège Lucciana Mariana Bastia) :

Demande de transformation de la Section Sportive Scolaire (SSS) Football Futsal féminin en Section Sportive Scolaire Football Futsal (mixte) 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} pour la rentrée scolaire 2025.

Il s'agit de prolonger la section football futsal féminine, ouverte à la rentrée scolaire 2021 en insérant les garçons dans les classes des filles et d'augmenter la pratique du football pour également avoir la possibilité d'intégrer le pôle espoirs football dès la 4^{ème}. Cette « SSS Football » concerne 24 élèves pour 3 heures d'enseignement hebdomadaire. La poursuite de scolarité est donc possible au pôle espoirs du CSJC d'Aiacciu puis aux centres de formation d'Aiacciu et Bastia (Athletic Club Ajaccien - Sporting Club de Bastia).

Cette nouvelle création tend à corriger l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative.

⑤ **Cullegiu Camille BORROSSI VICU** (Collège Camille Borrossi Vicu) :

Pour information, le Collège Camille BORROSSI de Vicu proposera dès la rentrée scolaire 2025, à titre expérimental, un enseignement bilingue pour toutes les classes de 6^{ème} et 5^{ème} du collège. L'établissement qui dispose déjà d'une filière bilingue souhaite généraliser l'enseignement du corse et devenir un collège entièrement bilingue, dès la rentrée scolaire 2026.

Cette ouverture en milieu rural est le reflet d'une volonté politique et sociétale de promouvoir l'enseignement en langue corse. Elle s'inscrit dans une dynamique éducative qui offre des opportunités significatives comme la transmission du patrimoine linguistique mais également la préservation et la valorisation de la culture corse.

I-3 Les créations de sections nouvelles en lycée et lycée professionnel :

Quatre demandes relèvent du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et concernent la rentrée scolaire 2025.

① **Liceu privatu Saint Paul AIACCIU** (Lycée privé Saint Paul Aiacciu) :

Demande d'ouverture de l'option Art Danse en classe de 2^{nde} dès la rentrée scolaire 2025.

Le projet éducatif de l'établissement repose sur l'apprentissage de la culture musicale et artistique dans sa globalité. La pratique de la danse s'accorde donc avec l'objectif fixé.

Pour l'élève, l'option Art Danse permet de développer une approche artistique, corporelle et créative en complément des programmes proposés. Elle offre un espace d'expression unique, développe des compétences transversales et permet également à l'élève d'évoluer dans un cadre académique qui reconnaît et valorise sa passion par la certification Art Danse. L'option peut accueillir entre 20 et 25 élèves de la 2^{nde} à la Terminale.

Pour le Lycée Saint Paul, qui voit ses effectifs décroître depuis plusieurs années, cette diversité culturelle permet de valoriser l'établissement, dynamiser la vie scolaire et attirer des élèves motivés par la discipline.

En outre, l'ouverture de l'option Art Danse vient enrichir l'offre existante et favorise le partenariat avec des institutions locales, les compagnies professionnelles, les écoles de danse ou les institutions culturelles. Cette nouvelle discipline vient contribuer à l'ouverture de l'établissement sur son territoire et peut également s'inscrire en lien avec le Conservatoire Henri Tomasi.

② **Liceu Jean NICOLI BASTIA** (Lycée Jean Nicoli Bastia) :

Demande d'ouverture d'un CAP Agent de sécurité à la rentrée scolaire 2025 :

Le CAP Agent de sécurité est une formation professionnelle qui prépare les élèves aux métiers de la sécurité et de la prévention. Il est accessible après la classe de 3^{ème} et permet d'obtenir une qualification pour travailler dans le domaine de la sécurité privée ou publique. La formation dure deux ans et alterne enseignements théoriques, pratiques et stages en entreprise (PFMP : période de formation en milieu professionnel).

L'établissement souhaite proposer cette formation sous statut scolaire et par la voie de l'apprentissage. L'effectif prévu oscille entre 12 et 16 élèves.

Les élèves peuvent poursuivre leur formation au Lycée Jean Nicoli en baccalauréat professionnel et en BTS MOS (Management opérationnel de la sécurité). Ce diplôme répond à des besoins territoriaux en termes de qualification et d'emploi, tout en offrant une voie professionnelle attrayante pour les élèves.

③ **Liceu Paul VINCENSINI BASTIA** (Lycée Paul Vincensini Bastia) :

Demande de transformation du BTS CRSA (Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques) à la rentrée 2025 :

Il s'agit de remplacer le BTS CRSA par un nouveau diplôme, le BTS Maintenance des systèmes option A : système de production.

Ce BTS est une excellente opportunité pour ceux qui souhaitent travailler dans la maintenance industrielle car il prépare à la formation de techniciens spécialisés. Il se déroule sur deux années.

L'option système de production se concentre sur la gestion et l'entretien des machines de production, comme celles utilisées dans l'automobile, l'agroalimentaire ou encore l'énergie.

Le domaine de la maintenance est très recherché. Avec la montée en puissance des systèmes automatisés et des nouvelles technologies, les entreprises cherchent des techniciens qualifiés pour maintenir leurs systèmes de production en état optimal, en soit une intervention rapide sur les lignes existantes. L'employabilité est excellente avec des offres d'emploi nombreuses et variées.

L'effectif prévu est de 12 élèves avec un recrutement d'élèves à l'interne et à l'externe. L'établissement propose cette formation sous statut scolaire, en apprentissage et sous contrat de professionnalisation avec un redéploiement à l'interne pour les ressources humaines et une mutualisation des plateaux techniques pour réduire les coûts liés à l'équipement.

④ **Liceu FESCH AIACCIU** (Lycée Fesch Aiacciu) :

Demande d'ouverture d'un DTS IMRT (Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique) dès la rentrée scolaire 2025 :

Cette demande d'ouverture a fait l'objet d'un rapport circonstancié validé par l'Assemblée de Corse *Délibération n° 24/001 AC / Séance du 19 décembre 2024*.

Le Lycée Fesch a adressé à la Collectivité de Corse, le 24 avril 2024, une demande pour l'ouverture du « Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique » (DTS IMRT), à compter de la rentrée scolaire 2025.

Le rapport qui a été présenté en Assemblée de Corse est la traduction de l'implication de tous les partenaires (Académie de Corse, Lycée Fesch, Università di Corsica, Agence Régionale de Santé, opérateurs de compétences) dans l'objectif commun de répondre aux besoins spécifiques des professionnels du secteur en atténuant les tensions démographiques sur le secteur para médical. Ce diplôme offre à notre jeunesse un parcours de formation tourné vers les métiers de demain.

II Les modifications de structure pédagogique relatives aux établissements relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Deux demandes d'ouverture de sections consécutives aux poursuites de scolarité :

Elles concernent la rentrée scolaire 2025 :

① **Campus Agri'Corsica « U RIZZANESE » di SARTE** (EPLEFPA Sartè) :

Ouverture de la 2ème année du BTSA ACSE GEMEAU à la rentrée scolaire 2025.

** Pour mémoire : Rentrée 2024 : Ouverture d'un BTSA ACSE GEMEAU 1^{ère} année à*

② **Campus Corsic'Agri BORGU MARANA** (EPLEFPA Borgu Marana) :

Ouverture de la 2^{ème} année du BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement à la rentrée scolaire 2025.

** Pour mémoire : Rentrée 2024 : Ouverture d'un BTSA métiers du végétal _ Délibération n° 24/001 AC / Séance du 1^{er} mars 2024.*

III Les modifications de structure pédagogique relatives aux établissements relevant du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Une demande d'ouverture de section à la rentrée scolaire 2025 (V. Annexe 1. Présentation de la Formation OCQPI)

① **Liceu marittimu Jacques FAGGIANELLI di BASTIA** (LPM de Bastia) :

Demande d'ouverture de la Formation Officier Chef de Quart Passerelle International OCQPI pour la rentrée scolaire 2025 :

La formation se déroule en trois ans répartis sur six semestres, dont un semestre embarqué sur des navires lors de la dernière année. Le recrutement s'effectue via la plateforme Parcoursup. Un effectif maximum de 24 élèves est prévu par classe de 1^{ère} et 2^{ème} année.

À l'issue de cette formation, les diplômes obtenus sont :

Officier chef de quart passerelle et de Capitaine 3000 : la formation prépare les officiers de la marine marchande destinés à travailler sur des navires de commerce sur tous les océans et mers.

Une reconnaissance au grade licence qui permet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur ou de présenter des concours administratifs.

Cette formation est dispensée uniquement au Havre avec des coûts de déplacement et de formation importants. Le diplôme répond à des besoins locaux, les armateurs opérants sur les lignes insulaires ayant un fort besoin en officier.

Un partenariat a été établi avec l'ENSM (École Nationale Supérieure Maritime), la Corsica Linea, la Méridionale et la CMA CGM (Compagnie maritime internationale d'affrètement).

Toutes ces suites de scolarités, ces créations de sections nouvelles, ces demandes de transformation ou encore ces demandes d'ouverture répondent aux objectifs

spécifiques des enseignements disciplinaires concernés et sont la retranscription d'un dialogue stratégique permanent avec les services déconcentrés de l'État au service d'une politique éducative territoriale.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Formation

Officier Chef de Quart Passerelle International



Possibilité d'accéder à la formation professionnelle de capitaine illimité

Brevet de capitaine 3000

36 mois de navigation comme OCQP

Brevet de second capitaine 3000

Brevet d'officier chef de quart passerelle

12 mois de navigation depuis entrée en formation en tant qu'élève

Diplôme d'officier chef de quart passerelle et diplôme
de capitaine limité à 3000 UMS

OCQPI 3

Semestre S6 : formation
Semestre S7 : Embarquement

OCQPI 2

Semestre S3 : formation
Semestre S4 : formation

OCQPI 1

Semestre S2 : formation
Semestre S1 : formation

Sélection formation
initiale internationale
OCQPI

Réorientation de L1 du
cursus ingénieur de
l'ENSM

Tout baccalauréat

Officier Chef de Quart Pont International

Formation post Bac

Officier Chef de Quart Passerelle Internationale

- À Bastia à partir de **septembre 2025**
- Recrutement via **Parcoursup**
- Cursus de **3 ans ***
- Formation scientifique et technique
- Obtention diplôme **OCQPI** et **Capitaine 3000**
- **100%** de taux d'insertion professionnelle

** durant la 3^{ème} année, la scolarité est composée d'un semestre embarqué sur un navire,*



RECRUTEMENT

Le recrutement postbac des élèves en formation initiale



FORMATIONS POSTBAC

pour les candidats en terminale ou néo-bacheliers

candidatures sur Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr>

Carte d'identité de la formation

Ecole nationale supérieure maritime (ENSM)

Diplôme d'Etablissement - Diplômes Officier Chef de Quart Passerelle International et Capitaine 3000 (OCQPI) - Bac +3

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

16 PLACES EN 2025

Autres formations accessibles :

Ecole nationale supérieure maritime (EI ▼)

Partager la page



Le recrutement postbac des élèves en formation initiale

1. Inscription

- **15 janvier au 13 mars 2025 :**
 - Inscrivez vous sur Parcoursup (dossier personnel)
 - Réalisez jusqu'à 10 vœux d'orientation avant le 13 mars
- **Jusqu'au 2 avril 2025 :**
 - Date limite pour compléter votre dossier
 - Confirmation des vœux au plus tard le 2 avril

2. Etude des candidatures

- Réalisé par l'établissement
- Réalisation du classement de sélection par le Jury

3. Réponses des formations

- **Phase d'admission principale à partir du 2 juin 2025**
 - 6 au 10 juin : Classez vos vœux en attente
 - 10 juillet : fin de la phase principale

La formation

Une formation riche au service de l'apprentissage d'un métier

Organisation des études

- Formation répartie sur 3 ans / composée de 6 semestres
- Enseignements composés de cours théoriques, travaux dirigés et pratiques
- Séances sur simulateurs
- Formations spécifiques sécurités STCW

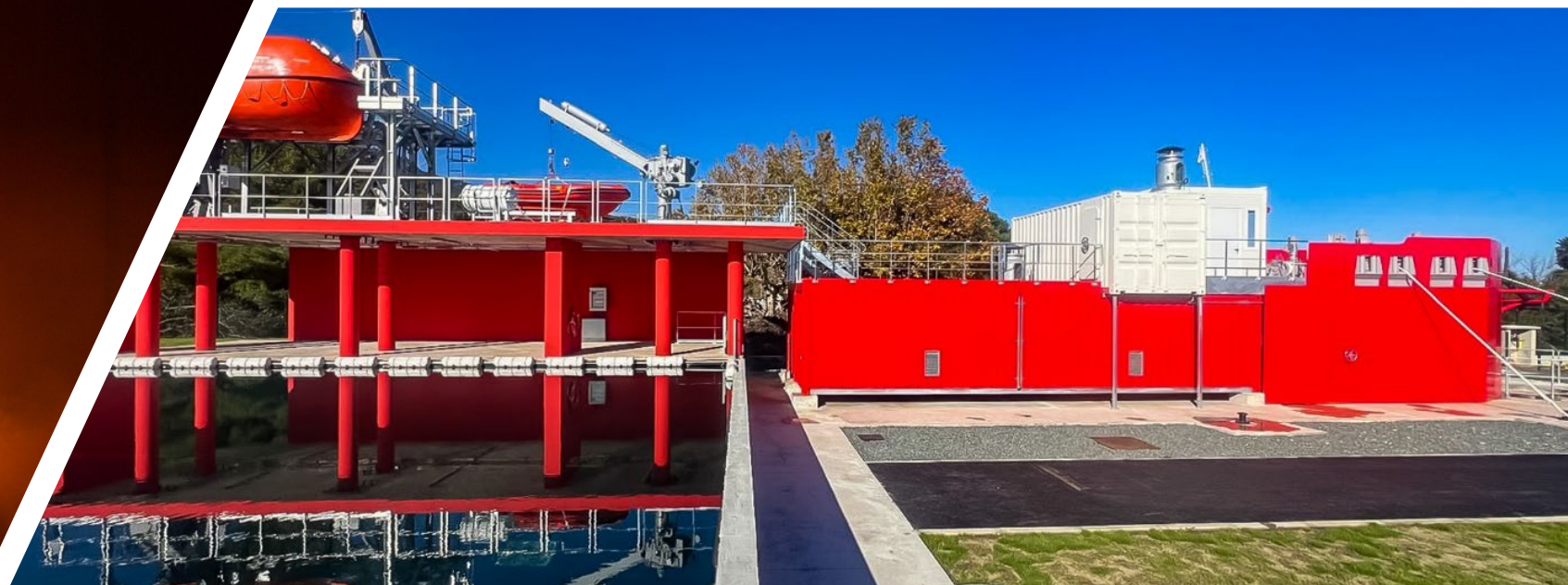
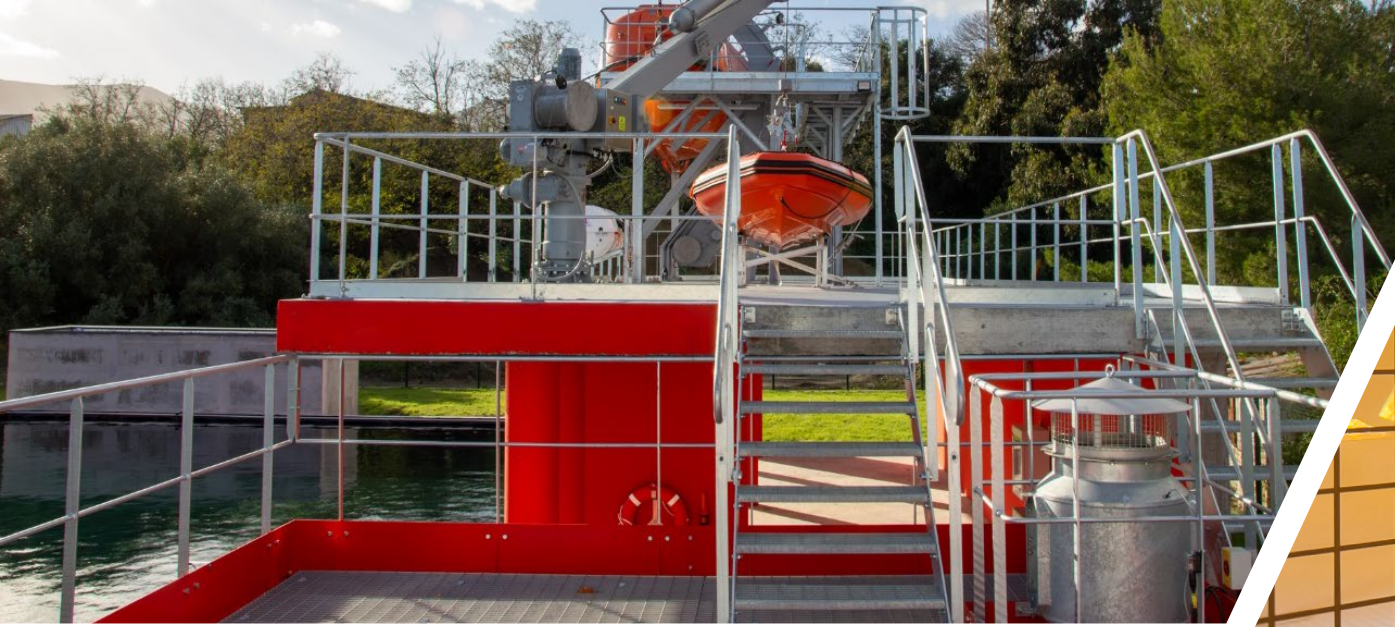












Les débouchés

Bien plus qu'un métier, une véritable opportunité de carrière

100% de taux d'insertion professionnelle

- Les officiers sont destinés à travailler sur des navires de commerce
 - Navire à passagers : Ferries, navire de croisière, Yacht
 - Navire de servitude et travaux maritimes : remorqueurs, navire de soutien offshore, câbliers...
 - Navire de charge : porte conteneurs, pétrolier, gazier
 - Navire de recherche
- Travailler en Corse, en Méditerranée, en Europe, dans le monde !
- Salaire d'entrée de minimum 3000 € net / mois





Faites le choix du maritime

Merci pour votre attention

